



Peut on voyager avec un récépissé

Par **papierpourtous33**, le **09/10/2013** à **01:24**

bonjour tous le monde;

je suis avec un récépissé de demande de titre de séjour (régularisation par le travail) ma situation est régularisé , j'ai eue réponse positif de la préfecture et la le DIRRECT , mais j'ai pas encore reçus la date de mon visite médicale ni mon titre de séjour . mais a cause d'un cas de force majeure (mon père qui se trouve au pays est mourant , il est atteint d'un cancer en phase terminale , je souhaite voyager avec mon récépissé pour lui rendre un dernière hommage)

ma question est

si je voyage avec mon récépissé vue que régularisation est accepté , es que je pourrais voyager sans problème et surtout pour mon retour je ne risquerais d'etre bloqué la ba ?
merci

Par **El Goal**, le **09/10/2013** à **10:52**

Bonjour papierpourtous33

Désolé pour votre papa.

Je pense que c'est risqué et que vous serez bloqué, même à l'aller ils vont vous le dire.

C'est arrivé à plusieurs personnes que je connais, ils attendaient leur titre de séjour, ils ont voyagé avec leur récépissé, et ils se sont retrouvés bloqués là ba.

Je vous conseille d'aller à la préfecture pour demander un geste de leur part, ou au pire un visa retour.

Sinon, attendez encore quelques temps, en espérant que votre papa tienne le coup d'ici là.

Je suis vraiment désolé en même temps ça reste un avis, je ne suis pas un officiel.

Rapprochez vous de votre préfecture pour leur poser le problème peut être qu'ils ont des

solutions à vous donner.

Bonne journée.

El Goal.

Par **mel730**, le **09/10/2013** à **11:21**

Bonjour papierpourtous33

Désolé pour votre papa

j'suis d'accord avec ElGoal surtout pour un premier titre séjour. je c'est que c difficile pour vous. Moi aussi mais parent sont âgé et malade j'ai toujours peur c'est ça qui dur.le seul moyen comme ils vous a dit El Goal Rapprochez vous de votre préfecture pour leur poser le problème au moins ils vous donne un rendez vous le plus tôt possible prend avec vous une lettre de médecin de votre papa.

Courage papierpourtous33

Tien nous au courant

Bonne journée.

Par **fatboyslim**, le **09/10/2013** à **11:25**

si tu veut voyager par avion faut demander un visa retour a la prefecture si non par bateau marseille alger pas oran ni annaba allah yechfi abouk wa el mouminin

Par **mel730**, le **09/10/2013** à **11:48**

Bonjour

fatboyslim AMIN inch'Allah

Bonne journée.

Par **fatboyslim**, le **11/10/2013** à **12:23**

papierspourtous33 j'aimerais s'avoir comment ca se passe en préfecture de bordeaux surtout pour les dossiers de plus de 10 ans et la durée de traitement de dossiers car j'ai 12 année de presence et je galère depuis un ans sans réponse ici car je pense a transfer mon dossier a une autre préfecture merci

Par **soni15**, le **17/10/2013** à **16:07**

bjr moi je suis titulaire d'un recopie de demande de titres de sejour conjointe francais et je me suis retrouve bloquee en algerie mais j'ai reserve par bordeaux c es' cequ on m a explique a l aeroport d alger et ca pour le 22 octobre je te tiendrai au courant ok

Par **sonia15**, le **23/10/2013** à **21:20**

c est sonia 15 toujours.

bonne nouvelle!c bon je l ai fais je suis rentree en france par bordeaux et ca a marche sans aucune difficulte et on etait au moins deux sur le vol dans le meme cas a toi de jouer maintenant et b chance alors il faut prevoir un retour par bordeaux c tout
voici mon mail sonia_yoke@hotmail.com si jamais tu veux me contacte ok